

15ème Rallye National Monts et Coteaux 2024
13ème Rallye V.H.C Monts et Coteaux 2024
SAINT LAURENT D'AGNY - France
8 - 9 NOVEMBRE 2024



Date : 09.11.2024

Heure : 11:30

Objet : Décision des Commissaires Sportifs No 1

Document No : 2.3

De : Le Collège des Commissaires

A : Tous les Officiels et l'ensemble des Concurrents du 13° Rallye VHC

Les Commissaires Sportifs, après avoir entendu le directeur de course, ont considéré les points suivants et déterminé ce qui suit :

Les faits Suite à une demande du Directeur de Course, après avoir entendu ses arguments concernant le rallye VHC (9 concurrents, demandes de minutes supplémentaires et une seule étape sur le rallye).

Décision Après examen, les Commissaires Sportifs décident de valider le reclassement des concurrents du VHC, conformément à l'article 3.3.1 Ordre de départ du règlement standard des rallyes.

Il est rappelé aux concurrents qu'ils ont le droit de faire appel de certaines décisions des Commissaires Sportifs, conformément aux prescriptions générales FFSA 2024 chapitre VIII. APPELS - A. Droit d'appel.

Hervé BESSON
Président du Collège
des Commissaires Sportifs

Jean-Carl ANNOVAZI
Commissaire Sportif

Marie-Noëlle FAURE
Commissaire Sportif

Publié sur le Tableau d'Affichage Numérique de l'Organisateur le 09/11/24 à 11h45.